

Politique énergétique pour le Québec

L'efficacité et l'innovation énergétiques

SCÎM

15/07/2015

Présentation de l'organisme

La Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine est un organisme à but non lucratif qui regroupe les efforts de gens soucieux de transmettre aux générations futures la beauté et la richesse des espaces naturels des îles de la Madeleine. Elle a entre autres pour mission de protéger les sites naturels abritant des espèces et/ou des espaces d'intérêt écologique aux îles de la Madeleine, et de veiller au maintien ou au développement des activités humaines qui valorisent, sans la compromettre, la richesse du milieu naturel.

Intérêt de la SCIM dans ce dossier

La future politique énergétique pour le Québec aura des répercussions directes et indirectes sur le territoire madelinot, tant en termes d'approvisionnement énergétique locale et des risques que représente le cycle de vie des hydrocarbures (exploration, exploitation, transport, entreposage, etc.), que des impacts à long terme des changements climatiques qui y sont associés. C'est pour répondre à ses missions de protection et de valorisation du milieu naturel que la SCÎM s'implique dans ce dossier.

Politique énergétique au Québec

En plein cœur du golfe du Saint-Laurent, exclus du réseau hydroélectrique central du Québec et approvisionnés par un réseau autonome alimenté par une centrale thermique au mazout, les résidents des îles de la Madeleine ont une expérience directe des conséquences de la consommation énergétique typique actuelle. Sur leur archipel isolé, ils sont les témoins privilégiés des risques associés tant à la dépendance aux hydrocarbures et au transport pétrolier, qu'aux changements climatiques.

Ainsi, la politique énergétique du Québec devrait s'articuler autour de 3 points principaux, qui résonnent de façon particulièrement claire en région isolée:

1. **La sécurité énergétique**, qui vise un approvisionnement à long terme en énergie accessible, distribuée de façon efficace, équitable, fiable et socialement et financièrement abordable, le tout dans le but d'assurer la qualité de vie. Mais compte tenu des coûts sociaux, environnementaux et financiers associés à la production, distribution et utilisation de l'énergie, la sécurité énergétique implique aussi son utilisation judicieuse, basée sur l'efficacité et issue de sources non polluantes, éléments garantissant un meilleur approvisionnement à long terme;
2. **La décarbonisation** imminente des activités socioéconomiques, qui implique de remplacer, dès aujourd'hui, les sources énergétiques fossiles par des alternatives neutres en carbone. Ceci nécessite des modifications dans les principaux secteurs de consommation, notamment le transport et l'habitation, et des investissements majeurs dans des mesures qui rendront ces changements accessibles à tous. Cette « pétrodépendance » n'est pas un destin implacable, mais

bien un point de départ d'une démarche avantageuse, créatrice de richesse et fondatrice d'une économie verte.

3. Pour ce faire, le gouvernement doit miser sur une **gouvernance énergétique saine et transparente**. Les communautés veulent être impliquées dans l'élaboration des mesures qui les soutiendront dans leur évolution. Pour être responsables envers leurs prochains, les communautés dites pétrodépendantes doivent avoir un accès et une influence sur le processus de prise de décision qui les concerne et entretenir une relation dynamique de réciprocité avec les décideurs comme Hydro-Québec. Il s'agit d'une nécessité primordiale, en particulier dans un contexte de monopole.

Les projets de développement pétrolier devraient être abandonnés pour être remplacés par une stratégie ambitieuse d'efficacité énergétique et de substitution des hydrocarbures par des énergies renouvelables, basée sur l'innovation. Plus précisément, le réseau des îles de la Madeleine pourrait devenir proprement autonome et servir de pilote pour le reste du Québec. Compte tenu des actuels coûts d'exploitation des réseaux autonomes, de la fréquence croissante d'accidents de toute sorte concernant les hydrocarbures et du momentum mondial en matière de changements climatiques, mettre en application une telle stratégie ambitieuse intégrant la réalité des communautés isolées est non seulement rentable, mais nécessaire.

Par conséquent, la Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine considère que le projet récemment annoncé par Hydro-Québec concernant un couplage éolien-diesel pour la centrale thermique de Cap-aux-Meules aux îles de la Madeleine est un pas dans la bonne direction pour réduire notre empreinte écologique. La SCÎM appuie les mesures visant à mettre en valeur ces ressources énergétiques qui présentent le moins de risques pour les milieux naturels, déjà fortement assujettis par les usages existants. Toutefois, nous rappelons que toutes les formes de production énergétique comportent des impacts sur les milieux naturels (incluant l'implantation de tours éoliennes), ce qui fait en sorte que l'énergie qui génère le moins de risques pour ces milieux est celle que l'on ne produit pas.

Nous encourageons donc le gouvernement du Québec à se doter d'une politique énergétique qui saura respecter les valeurs d'intendance et d'équité intergénérationnelle de nos ressources, qui sont au cœur de la mission de la Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine.

Pour la Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine,



Damien Turbide, président

(Lettre basée sur le modèle proposé par l'Association madelinienne pour la Sécurité énergétique et environnementale (AMSÉE)).